**Extrait rédigé – Conférence «Au fil de l'eau d'Istres, sur les traces d'Adam de Craponne"**

**Amandine Milic - guide conférencière - Itinéraires d'Arts et d'Histoires.**
**Conférence tenue le 7 avril 2026.**

Au cœur de la Provence, la ville d'Istres offre un exemple remarquable de la relation étroite que les sociétés humaines entretiennent avec l'eau depuis des siècles. Bordée par l'étang de Berre et située aux portes de la plaine de la Crau, elle s'inscrit dans un territoire où l'eau est à la fois présente, rare et convoitée. Dès son nom, possiblement issu de racines anciennes liées aux huîtres, Istres témoigne de ce lien profond avec les milieux aquatiques. Pourtant, pendant longtemps, l'eau y demeure une ressource incertaine, soumise aux aléas climatiques et insuffisante pour soutenir un développement agricole durable.

Il faut attendre le XVIe siècle pour qu'un tournant décisif s'opère, grâce à la figure d'Adam de Craponne. Né en 1526 à Salon-de-Provence, cet ingénieur visionnaire conçoit un projet ambitieux : détourner les eaux de la Durance afin d'irriguer les terres arides de la Crau et des environs. En 1554, il obtient l'autorisation royale de réaliser ce qui deviendra le canal de Craponne. Le 17 août 1554 par arrêté des présidents et maîtres nationaux de la chambre des comptes et archives du Roi en Provence *"permission et licence à son profit et pour jouir, user et disposer des eaux par des terrioires de la Roque, Lamanon, Salon et autres lieux où bon lui semblera et où lesdistes eaux pourront être conduites"*

Long de plusieurs dizaines de kilomètres, ce canal constitue une véritable prouesse technique pour son époque. Fonctionnant par gravité et s'adaptant aux reliefs naturels, il permet d'acheminer l'eau jusqu'aux zones agricoles, transformant profondément les paysages et les activités humaines.

La construction du canal, portant son nom a duré 5 ans. Aux prémices de cette construction une étude des sols a permis à Adam de Craponne de ciblier le lieu de prose en Durance constituée de simple barrage de dérivation. Il a alors maéliorer le système avec des barrages en asséchant un partie du lit. Ainsi par l'observation du chenal, l'installation de martelières et permet une harmonisation du canal dans un paysage provençal varié des rives de la Durance jusqu'à se jeter dans l'étang de Berre pour la branche d'Istres.

Grâce à cet apport en eau régulier, la Crau connaît une mutation spectaculaire. D'un territoire en grande partie aride, elle devient un espace agricole fertile, où se développent prairies, cultures et élevages. L'eau ne sert plus seulement à irriguer : elle devient également une source d'énergie, notamment pour les moulins à farine et à huile qui se multiplient dans chaque commune traversée par le canal. Ainsi, avec Adam de Craponne, l'homme ne subit plus la nature ; il commence à la maîtriser et à l'organiser selon ses besoins.

A Istres alors, le moulin de Grignan est aujourd'hui encore très réputé. Ce domain de Grignan, appartenait au XVIe siècle à la famille de Craponne. A sa mort, les comtes de Grignan en sont désigné propriétaires et ceux jusqu'en 1903. La famille Grignan possédait en fief alors, le canal de Craponne. Au XVIIe siècle, une femme venant de Salon-de-Provence, versaait une pension annuelle de 90 livres pour l'utilisation de son moulin à eau au-dessus du château provant alors la présence d'un moulin et l'usage pratique de l'eau.

Au fil des siècles, ce réseau hydraulique s'étend et se perfectionne. D'autres canaux, comme celui de Boisgelin au XVIIIe siècle, viennent compléter l'ouvrage initial et renforcer l'irrigation du territoire. À Istres même, des dérivations telles que le canal de Blaqueiron permettent d'alimenter les terres agricoles, les oliveraies et les prairies, contribuant à façonner un paysage verdoyant. Parallèlement, la vie quotidienne des habitants s'organise autour de l'eau : puits et fontaines rythment les échanges sociaux et structurent l'espace urbain.

Puisque la vie quotidienne s'organise, l'eau devient l'objet même de problème. Par exemple, au XIXe siècle, la ville d'Istres et de Grans sont face a un problème juridique quant à l'utilisation d'un résidu d"eau. "Que la commune d'Istres est propriétaire du surplus des eaux qui restent après le fonctionnement des arrosages et du moulin de Grans et de la faculté de les utiliser comme il lui plaira". "Dit que la commune d'Istres est sociétaire de l'Oeuvre Générale de Craponne; qu'en conséquence, elle aura droit de figurer aux assemblées délibérantes[...]." On en conclut alors que la moindre goutte d'eau appartient à quelqu'un, cloturé le 15 juillet 1906.

Cependant, cette maîtrise progressive de l'eau s'accompagne, à l'époque contemporaine, de transformations plus radicales. L'industrialisation du XXe siècle, notamment autour de l'étang de Berre, modifie profondément les équilibres naturels. Les rejets d'eau douce et les activités industrielles entraînent une baisse de la salinité, la disparition de certaines espèces et une dégradation des écosystèmes. Face à ces bouleversements, une prise de conscience émerge à partir des années 1980 : l'eau, longtemps exploitée comme une ressource, doit désormais être protégée comme un patrimoine.

Actuellement, des espaces comme l'étang de l'Olivier illustrent cette évolution. De lieu de production et de pêche, il est devenu un espace de promenade, de loisirs et de biodiversité, au cœur de la vie istréenne. Ce changement de regard témoigne d'un basculement plus large : l'eau n'est plus seulement un outil de développement, mais un bien commun à préserver.

Ainsi, de la Renaissance à nos jours, l'histoire d'Istres révèle une progression significative : de la conquête de l'eau à sa gestion raisonnée, puis à sa protection. L'œuvre d'Adam de Craponne, eygadier, dont on fête les 500 ans en 2026, en initiant cette longue relation entre l'homme et l'eau, demeure le point de départ d'une réflexion toujours actuelle sur l'équilibre entre exploitation des ressources et respect des milieux naturels.

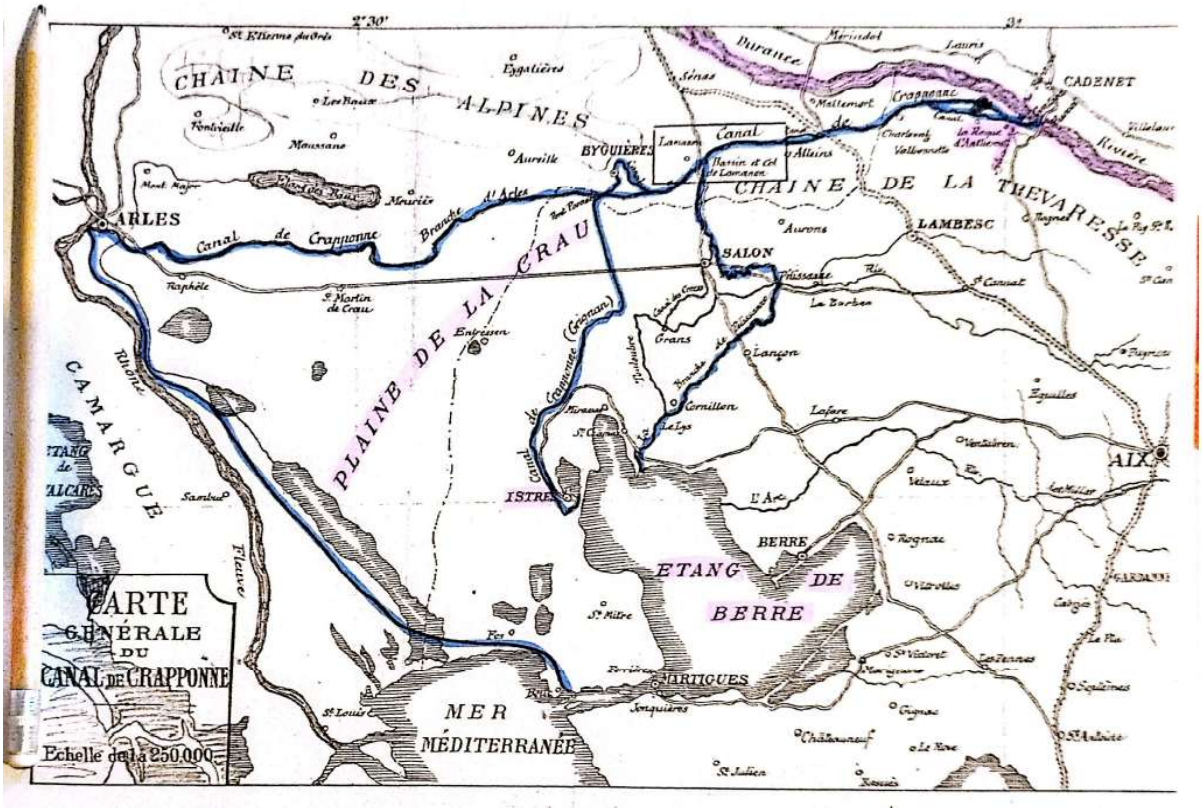


Sources:
Archives municipales Salon-de-Provence

Sitographie:

- https://lesamisducanaldesalpines.fr/
- https://ascab-istres.fr/
- https://www.conservatoire-du-littoral.fr/
- https://www.istres-tourisme.com/
- https://lesamisduvieilistres.org/

Bibliographie


- Marcel Aymès, *Istres histoires dans son cadre provençal touristique*, 1968
- Guide pratique de l'arrosant de Crau et des Alpilles, 2015.
- Paul Courbon, Grotte de l'abbé de Régis, Istres, 2013
- Arrêté prefectoral, autorisant la pratique de la pêche nocturne de la carpe sur l'étang d'Entressen, 2018.